

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mardi 6 mai 2008

Présents :

F.Dalongeville, P. Bellonnet, V. Joly, S. Derriche, P. Lamoureux, , A. Szlachta, Laurence Cohen-Carraud, D. Herbain, F. Meunier.

Excusé : J-P Nuyttens

Non excusé : L. Desmet

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/04/08.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- **Commission d'appel d'offre**

Le maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h45.

1. Commission d'appel d'offre

Mr le Maire explique au Conseil que la commission appel d'offre s'est réunie le 10/04/2008 pour procéder à l'ouverture des plis concernant le renforcement et mise en souterrain des réseaux éclairage public, basse Tension et France Telecom. Sur ce dossier trois réponses nous sont parvenues.

La société ETDE a été retenue le démarrage des travaux est prévu mi-juin.

2. Point cantine

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'une réunion de chantier a eu lieu la semaine dernière. Différents points (charpente, menuiseries, pompe à chaleur) ont été soulevés par le cabinet de contrôle Socotec et nécessitent des précisions de la part de la société Cobat et de ses sous-traitants. Pour que le chantier reprenne, il faut que ces points soient réglés. Le cabinet Arval s'emploie à ce que cela en soit ainsi. C'est au cours de la prochaine réunion de chantier, à savoir demain, que les solutions envisagées seront présentées.

3. Projet d'acquisition immobilière

1. Le maire indique au conseil que M. et Mme Pidemont l'ont contacté au sujet du petit bâtiment dont ils sont les propriétaires sur la place de la liberté. Le maire demande à Mme Pidemont de quitter le conseil quelques instants afin de permettre aux conseillers d'échanger sur ce dossier. A l'issue des échanges, est convenu que le maire, les adjoints et les conseillers qui le souhaitent se rendront sur le site afin

d'apprécier l'intérêt d'une telle acquisition et qu'un rendez-vous sera fixé avec les propriétaires. Ce point sera de nouveau abordé lors du prochain conseil municipal.

2. Le presbytère. Le maire indique au conseil que conformément aux engagements qu'il avait pris avant les élections municipales et présentés lors du dernier conseil du précédent mandat, le projet d'acquisition du presbytère ne serait abordé que lorsque la nouvelle équipe serait installée. Ce qui est à présent fait. Après avoir refait l'historique de ce projet en rappelant notamment que ce bâtiment avait été vendu à l'évêché pour loger le prêtre de la commune et souligné que l'évêché souhaitait à présent s'en séparer afin de financer de nouveaux projets situés notamment à Crépy-en-Valois et que cette transaction soit faite au profit de la commune, Fabrice Dalongeville indique au conseil qu'il souhaite que la décision soit définitivement prise lors de la prochaine réunion du conseil début juin prochain.

A charge pour le conseil de travailler sur le montage financier de l'opération et sur la vocation que l'on souhaite donner à cet édifice. Le maire ajoute que plusieurs pistes ont d'ores et déjà été explorées afin de permettre à la commune de n'emprunter qu'une partie de la somme nécessaire à cette acquisition. Le maire présente ainsi l'idée de Francis Meunier de créer deux parcelles à bâtir sur la voie ferrée ce qui constituerait l'essentiel de cet apport. Le maire rappelle au conseil que l'objectif fixé depuis le début de ce projet est de travailler sur un auto-financement de l'opération.

4. Point document d'urbanisme

Mr le Maire demande au conseil et Pascal Bellonnet, adjoint en charge de l'urbanisme, de bien vouloir rouvrir le dossier « Document d'urbanisme » pour pouvoir avoir d'ici la fin de l'année une vision assez claire du choix à privilégier (carte communal ou Plan Local d'Urbanisme) et pouvoir inscrire cette dépense au budget 2009.

5. Questions diverses

1- Le maire indique au conseil que Bruno Fromentin, Francis MEUNIER et Daniel HERBAIN ont démonté l'abribus devant l'école pour pouvoir en refaire un ouvert. Ils sont pour l'instant en attente d'une poutre pour refaire la toiture.

Ils ont également fait une protection en pierre autour d'un arbre dans la cour de l'école.

2- Sabrina DERRICHE et Laurence COHEN-CARRAUD font état de leur participation au nom du conseil municipal à la cérémonie organisée au mémorial de Compiègne à l'occasion de la journée des déportés. Une gerbe a été déposée. Un livre sur le mémorial a été acheté et mis à disposition des habitants à la bibliothèque.

3- Fabrice Dalongeville propose d'inscrire la commune aux concours des villages fleuris, il remet le dossier à Mr Herbain qui sera en charge de ce projet.

4- Véronique JOLY indique au conseil que l'élection du bureau du SIVOS a eu lieu le 29/04/2008, Mme Joly est de nouveau présidente avec Mr PETRES Maire de Rocquemont comme Vice-Président.

5- Véronique JOLY indique au conseil qu'une grève des enseignants aura lieu le 15/05/2008 et qu'une demande de service minimum a été faite. Au nom du SIVOS

Mme Joly refuse de mettre en place un service minimum par manque de personnel, elle rappelle que les maire du RPI étaient contre ce service minimum ; cette délibération sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. Fabrice Dalongeville ajoute pour sa part que ce n'est pas aux communes de gérer les problèmes d'une autre administration, mais à l'administration elle-même. Il rappelle que l'Association des maires de France, qui regroupe 95% des maires des communes de France, par la voix de son président, le député UMP du Jura Jacques Pellissard, s'est prononcée contre la mise en place d'une telle mesure en l'état.

6- Laurence COHEN-CARRAUD présente au conseil des questions que lui ont posées des habitants de Villeneuve :

- où en est le problème des camions ?

Mr le Maire indique qu'il a été contacté par la SNCF pour convenir d'un rendez-vous pour discuter sur le transit du ballaste. Il indique qu'il n'y a toujours pas de nouveau sur la limitation du tonnage des camions qui empruntent cette départementale (dossier en cours).

- le problème de la grille sur la chaussée de Villeneuve ?

Mr le Maire indique que ce problème a été résolu par l'employé municipal.

- un habitant de Villeneuve demande la possibilité de faire installer un miroir devant leur porte pour plus de visibilité ?

Mr le Maire indique que la commune ne finance pas ce genre de demande mais que les riverains peuvent faire une demande écrite en Mairie pour faire installer à leur charge ce genre de solution.

- demande d'installation de limitation de vitesse à 30 à Villeneuve.

Mr le Maire indique que le dossier est en cours d'instruction et qu'une solution globale sera mise en place, en concertation avec les services du département puisque nous sommes sur une départementale.

-Y a-t-il des demandes faites à la gendarmerie pour contrôler la vitesse sur la Commune ?

Mr le Maire indique que des contrôles sont effectivement réalisés sur la commune, et qu'il rencontre la gendarmerie le 20 mai et qu'une demande sera de nouveau faite.

Une liste de problème de circulation sur Villeneuve est remise à Fabrice Dalongeville.

7- Patrick LAMOUREUX indique au conseil qu'il a commencé un travail sur le bulletin communal avec comme info : historique de l'évolution du village, info pour les jeunes etc....une réunion avec les membres de cette commission aura lieu en Mairie le 20 mai à 14h30.

Patrick LAMOUREUX indique au Conseil qu'il s'est renseigné sur la pose de mignonnettes sur les trottoirs et indique que cette solution ne paraît pas satisfaisante.

Un Rendez-vous sera pris pour un conseil pour remettre les trottoirs en état.

Patrick LAMOUREUX indique qu'il a eu un contact d'une personne désirant faire un don de livre à la commune, un contact sera pris avec les responsables de la bibliothèque.

8- Francis MEUNIER indique que l'eau du cimetière ne fonctionne toujours pas, il a pris contact avec le responsable de la SAUR mais n'a à ce jour toujours pas de

nouvelle. Bruno Fromentin a transporté des jerricans au cimetière pour dépannage.

Francis MEUNIER demande au Conseil d'étudier l'achat d'une épareuse car trop de perte de temps pour BrunoFromentin pour les talus et les haies.

9- Daniel HERBAIN demande au Conseil si lors de la Fête d'Auger les autos tamponneuses seront présentes.

Pascal Bellonnet indique que chaque année le même problème se pose, il n'y a pas d'endroit dans le village pour regrouper les trois forains et que les autos ne veulent plus se mettre dans le champ.

Mr HERBAIN propose d'installer la fête sur la voie ferrée de St Mard.

Le maire indique qu'il faut en effet envisager d'installer la fête à un autre endroit.

L'idée du stade de football lui semble intéressante.

10- Sabrina DERRICHE indique au conseil que le repas des anciens a eu lieu cette année chez Mr et Mme MOMMELE. Quarante personnes étaient présentes. Un chanteur de Crépy, Patrick Villain, a animé cette journée. Le Conseil Municipal et le CCAS remercient Mr et Mme MOMMELE pour le prêt de cette salle.

Sabrina DERRICHE indique au Conseil que les gravillons mis au carrefour d'auger sont très dangereux, un courrier au département sera fait.

Fabrice DALONGEVILLE indique que les aînés ont demandé de faire un second repas à l'automne avec participation.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 22h10. Il rappelle que le prochain conseil municipal se déroulera en mairie le 3 juin 2008.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal